

AVEC
Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros
Siège social : 18, boulevard de Bosses - 21000 DIJON
494 368 368 RCS DIJON

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 septembre,
à 8 heures,

La société SOREFI, société par actions simplifiée au capital de 7 000 000 euros, ayant son siège social 18, boulevard de Bosses - 21000 DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 317 784 361, représentée par Madame Geneviève ROUY en sa qualité de Président, propriétaire de la totalité des 300 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société AVEC, associé unique de ladite Société,

En présence de Madame Geneviève ROUY, gérante non associée de la Société,

-----EXTRAIT-----

- constatation de la reconstitution des capitaux propres,
-----EXTRAIT-----

- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

-----EXTRAIT-----

DEUXIÈME DÉCISION

-----EXTRAIT-----

L'associé unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2024 qu'il vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

-----EXTRAIT-----

SIXIÈME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Madame Geneviève ROUY

